

# La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

## En direct des territoires

### AG DU GIC AIGUILLE CREUSE

**M**ardi dernier s'est tenue l'assemblée générale du GIC de L'AIGUILLE CREUSE, association spécialement créée pour implanter et gérer le faisán commun.

Près de quarante adhérents (représentant près de quatre mille hectares) étaient présents dans la salle prêtée par la commune de Bordeaux Saint-Clair. A l'ordre du jour : résultats des comptages, bilan de la dernière campagne de régulation des prédateurs, présentation sur les différents plans de gestions applicables à cette espèce et élaboration du planning des lâchers d'été.

Quelques chiffres : plus de 200 coqs chanteurs recensés cette année (20 en 2014), près de 3000 oiseaux lâchés en trois ans, 200 renards capturés lors de la dernière saison ! Cela donne une idée de l'implication des adhérents de ce GIC pour ce projet.

L. Boucher Noël



### VALLÉE DE LA DURDENT : LA VALEUR DE L'EXEMPLE

**L'**Association des Usagers Gestionnaires de la Vallée de la Durdent a tenu son assemblée générale le 11 juin dernier à Saint Martin aux Buneaux. A la tribune de nombreuses personnalités : Didier VERGY le président de l'ANCGE, Alain DURAND le président de la FDC76 et vice-président de la FNC, Eric Coquatrix directeur de la FDC76, Michel VIARD le Maire de St Martin aux Buneaux, Françoise GUILLOT le maire de Veulettes sur Mer, sans oublier Fabrice MODESTE, le Président de l'ACDPM et Fabien OUINE, le délégué ISNEA pour la récolte d'ailes de canards. Une présence en forme de soutien à l'AUGVD pour les actions exemplaires qu'elle mène depuis sa création : les opérations de nettoyage sur la plage de Veulettes sur mer, l'adhésion depuis 2011 au programme de valorisation des zones humides chassées piloté par la Fédération des chasseurs et très prochainement une candidature au label européen faune sauvage. Dominique BENARD a résumé l'esprit qui anime l'association qu'il préside : « *Défendre la chasse c'est d'abord défendre nos territoires et la biodiversité* »... avant de remettre deux chèques de soutien, un de 150€ pour l'ISNEA et un de 300€ pour l'ANCGE. Une fois de plus l'AUGVD montre l'exemple.

D. Vestu



### CHANGEMENT DE PRÉSIDENTICE AU GIC SANGLIERS DU MASSIF D'EU

**L**e 9 juin dernier s'est tenue l'assemblée générale du GIC sangliers du massif d'Eu. Après le compte rendu moral et financier, il a été présenté les résultats du comptage sangliers de 2016 qui fait état d'une excellente reproduction cette année avec la présence de nombreux marcassins. Cette assemblée générale était particulière du fait de la disparition récente de son président, Philippe Mennessier. Il a été remplacé par Dominique Garçonnet, élu à l'unanimité des membres présents. Hubert Behais a quant à lui été élu vice-président.

J. Sautreuil

## LA VIDÉO DE LA SEMAINE

### TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE



RETROUVEZ CETTE VIDÉO EN CLIQUANT ICI

## TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE, LE LABEL POUR DES TERRITOIRES COMBINANT CHASSE ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

« Territoires de faune sauvage » met en valeur le concept de conservation de la nature par l'utilisation durable des ressources naturelles. La chasse et la pêche correspondent à ce mode d'utilisation et constituent des activités propres à maintenir ou améliorer la biodiversité des territoires.

Tous les gestionnaires de territoires conciliant activités socio-économiques, conservation de la nature et usages tels que la chasse et la pêche peuvent adhérer au label. La société VITOGAZ FRANCE s'est associée à la FDC76 pour la promotion de ce label. Pour toute signature d'un contrat de fourniture de gaz propane, VITOGAZ FRANCE offrira la validation annuelle du permis de chasse départemental et versera une contribution pour le label. Plus d'infos sur [www.territoiresdefaunesauvage.com](http://www.territoiresdefaunesauvage.com)

## En direct du pôle REZH'EAU

### SUR MON EXPLOITATION, JE RÉDUIS L'IMPACT DES MACHINES SUR LA FAUNE SAUVAGE

Utiliser une barre d'effarouchement à l'avant du tracteur permet au chauffeur de se rendre compte immédiatement de l'envol d'un oiseau (ex : perdrix sur un nid) ou de la fuite d'un mammifère devant la barre d'envol. Cela se produit généralement à la hauteur de la portière droite de la cabine. Il doit donc impérativement arrêter son tracteur.

Le peigne (chaînes ou autre...) installé sur un bâti qui se fixe sur le relevage avant du tracteur fait fuir les animaux qui sont présents au sol dans les foins ou les ensilages. Cet outil pourrait être également utilisé lors de la destruction de certains couverts hivernaux pour le même objectif.

L'intérêt de l'utilisation de cette barre est encore plus essentiel en zones remarquables type zone humide, ou zone Natura 2000

Le nid ainsi sauvé pourra être transmis au centre de sauvetage de la FDC76.

*D. Rolland*



### LA NATURE REPREND SES DROITS SUR LES CHANTIERS

Le premier suivi mené sur la mare restaurée l'an dernier à Notre-Dame de Bliquetuit a montré des résultats plus qu'encourageants. En plus de la remise en eau de secteurs comblés et la réouverture du milieu, les travaux ont permis le retour d'une

végétation prairiale diversifiée et accueillante pour la faune. Ces premiers résultats positifs sauront probablement susciter des idées chez certains pour toujours mieux valoriser leur territoire.

*G. Souverain*